



Mon ex-mari s'est remarié, ai-je encore des droits ?

Par **sarah**, le **08/07/2013 à 20:14**

Bonsoir,rnJ'ai été marié plus de 17 ans avec mon mari et nous avons divorcés. Il s'est remarié il y a 3 mois. Ai-je encore des droit ?rnMerci.rnbien cordialement.

Par **amajuris**, le **08/07/2013 à 20:40**

bjr,rnà ce jour vous n'avez aucun droit.rnvous aurez éventuellement des droits à son décès pour une éventuelle pension de reversion en concours avec l'autre épouse de votre mari.rnle versement d'un pension de reversion varie selon votre situation matrimoniale, selon éventuellement vos revenus et selon le type de retraite versé à votre ex mari.rncdt

Par **sarah**, le **08/07/2013 à 20:48**

Merci.